

la capacité d'une entreprise de réussir à l'étranger. Certaines de nos plus grosses entreprises sont peut-être déjà bien positionnées dans la région, mais nos petites et moyennes entreprises y sont sous-représentées. Sans une présence sur place, les entreprises canadiennes seront privées d'information sur les technologies naissantes, les nouveaux produits et les activités de leurs concurrents. En plus de réduire la capacité des entreprises canadiennes de soutenir la concurrence en Asie du Nord, cela pourrait éventuellement amener les producteurs canadiens à se laisser évincer sur leur propre marché national par les exportations en provenance de cette région.

Le fait que la présence des entreprises canadiennes en Asie ne soit pas aussi forte qu'il serait souhaitable peut s'expliquer surtout par la structure de l'économie canadienne et par le comportement des entreprises canadiennes plutôt que par les obstacles posés au commerce avec la région. La plupart des entreprises canadiennes se sont traditionnellement attachées à pénétrer le marché des États-Unis. L'importance qu'elles accordent aux profits à court terme, le manque de connaissance qu'elles ont des débouchés offerts par les marchés de l'Asie du Nord et la complaisance engendrée par la grande taille du marché nord-américain ont, jusqu'à récemment, réduit l'intérêt pour l'Asie du Nord.

Parmi les facteurs régionaux qui peuvent aussi réduire l'intérêt des entreprises canadiennes, mentionnons l'éloignement de ces marchés, le manque de connaissance des pratiques d'affaires locales, les droits de douane et les barrières non tarifaires. Dans la mesure où les pratiques des gouvernements de l'Asie du Nord désavantagent les fournisseurs canadiens, il pourrait être approprié d'exercer des pressions en faveur d'un changement et de réexaminer les stratégies canadiennes dans une optique pragmatique. Dans la mesure également où la justification de l'investissement dans la région se fonde sur les barrières posées aux exportations canadiennes, il pourrait être davantage dans l'intérêt du Canada de tenter d'obtenir l'abaissement de ces barrières que d'encourager les investisseurs canadiens à établir une présence dans la région.

Il est à la fois possible et souhaitable d'intensifier la participation canadienne à l'activité commerciale dynamique et aux institutions économiques naissantes de l'Asie du Nord, surtout au sein de l'APEC — au fur et à mesure que ce mécanisme deviendra plus structuré. Le Canada devrait poursuivre sa collaboration avec les membres de l'APEC afin de s'assurer que ceux-ci conservent leur ouverture vers l'extérieur, en gardant à l'esprit la perspective d'une élimination des barrières tarifaires d'ici 2010 ou 2020 envisagée par les chefs de ces États lors de leur réunion en novembre dernier en Indonésie. Une telle participation démontrerait que les autorités canadiennes sont conscientes de l'importance des affaires qu'elles peuvent réaliser en Asie et indiquerait leur volonté de prendre des initiatives commerciales aussi étendues que dynamiques